

*Questions orales*

**M. Crosbie:** ... et le secteur ferroviaire évolue et malheureusement, il était rentable sur le plan économique pour le CN de fermer ces ateliers.

Les études du CN montrent très clairement que la société réalisera ainsi des économies considérables. Le CN a, je le suppose, le régime d'indemnisation le plus généreux du monde et, chose certaine, du Canada, pour des situations de ce genre. Les employés concernés seront fort bien indemnisés.

## LES MESURES D'ORDRE ÉCONOMIQUE PRISES À L'OCCASION DE LA FERMETURE

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Monsieur le Président, on a effectué ces études avant que ne soit confirmée la décision de l'arbitre selon laquelle le CN devra payer ces travailleurs. Est-ce sensé que le CN paie 300 personnes à ne rien faire et qu'il fasse faire le travail ailleurs par d'autres travailleurs rémunérés?

Pourquoi le ministre n'essaierait-il pas d'inculquer à la direction du CN un peu de bon sens économique et de la convaincre de regrouper ses activités, de ne pas fermer les ateliers et de fournir une certaine sécurité d'emploi aux travailleurs qu'elle emploie?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Apparemment, monsieur le Président, le député se plaint que le CN ait adopté ce programme de sécurité d'emploi extrêmement généreux. Si vous travaillez au CN pendant huit ans et que vous perdiez votre emploi, la société veillera à ce que vous retrouviez ailleurs un emploi comparable, s'il en existe un, sinon elle paiera votre salaire jusqu'à votre retraite. C'est un programme très généreux.

En dépit de cela, il n'en reste pas moins vrai, et les chiffres le montrent de façon indéniable, qu'il est plus économique pour le CN, étant donné qu'il n'a pas assez de travail pour tous ses ateliers principaux en activité, de fermer les ateliers de Moncton. Les dispositions prises à l'égard des employés concernés ont été très généreuses.

Naturellement, on a pu fournir d'autres emplois dans ces ateliers. Le CN a offert de créer une entreprise de fabrication à cet endroit mais cela n'a pas été accepté par certains des syndicats concernés, dont la collaboration était demandée.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

## L'ACQUISITION DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Défense nationale, j'adresse ma question au vice-premier ministre. Récemment le général Theriault, éminent militaire de carrière canadien et ancien chef de l'état major de la Défense, a déclaré que la création d'une flotte de sous-marins nucléaires constitue, comme le pensent un grand nombre d'experts en matière de défense, «une dépense extravagante».

Étant donné les critiques croissantes à l'égard de cette politique, le moment n'est-il pas venu pour le gouvernement d'admettre que cette politique visant à créer une flotte de sous-marins nucléaires est tombée à l'eau? N'est-il pas grand temps de prendre cet argent et de l'employer pour assurer la défense réelle et concrète du Canada?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, le général Theriault a également déclaré, je crois comprendre, que les sous-marins à propulsion nucléaire constituent un excellent système d'armes et que leur achat augmentera énormément la capacité de défense maritime du Canada. Naturellement, c'est exactement notre avis.

Comme le sait le député, après de nombreuses années de négligence, notre force maritime n'est pas conforme aux normes requises. Nous comptons plus de 5 000 milles de côtes bordant trois océans. Grâce à l'achat de ces sous-marins nucléaires, nous pourrions conduire des opérations dans ces trois océans pour la première fois. Cela contribuera à la défense et à la souveraineté du Canada. Le gouvernement ne revient pas sur sa décision.

**M. Rompkey:** Monsieur le Président, si nous avons assez d'argent nous pourrions faire n'importe quoi, notamment avoir une bonne Société des postes, ce qui n'est pas le cas. Le fait est que le général a déclaré que ce serait une dépense extravagante. Voilà quelle est la situation.

## LE COÛT DE L'ACHAT

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, étant donné que les Canadiens ne veulent pas de ces sous-marins, ni nous non plus, pourquoi le gouvernement ne les écoute-t-il pas et n'utilise-t-il pas cet argent pour créer des emplois en augmentant l'effectif des Forces armées?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, le député propose-t-il de faire livrer le courrier par sous-marin?

**M. Rompkey:** Ça irait aussi vite!

**M. Andre:** Après des années de négligence, je suis heureux de dire que la Société des Postes fera des bénéfices cette année.

Tous les spécialistes de la défense qui ont examiné notre situation sont d'accord pour dire que l'armée canadienne a surtout besoin de moderniser son équipement. Nous n'avons en tout et pour tout que trois vieux sous-marins à moteurs diesels.

Le député dit que nous devrions augmenter les effectifs, mais il faut d'abord disposer de l'équipement nécessaire. A quoi bon augmenter le nombre de marins si nous n'avons pas de marine?

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

## LES DEMANDEURS DU STATUT DE RÉFUGIÉ—LE RETARD À DÉLIVRER UN PERMIS DE TRAVAIL